

L'A.S.S.A.D. intervient sur le territoire de Dunkerque, Bergues et ses environs. Les interventions de l'Equipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation A Domicile sont élargies aux secteurs de Gravelines, Wormhout et Hondschoote.

#### A.S.S.A.D.

6 rue de Furnes – BP 4198

59 378 DUNKERQUE

Tél. 03.28.65.86.66

Fax. 03.28.59.02.01

Email : [assaddunkerque@orange.fr](mailto:assaddunkerque@orange.fr)

[www.assad-dunkerque.com](http://www.assad-dunkerque.com)



Rejoignez-nous sur  
**facebook**

#### L'A.S.S.A.D. et ses partenaires

Les médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes, pédicures, les hôpitaux et cliniques, la CAF, les mutuelles (Union des Mutuelles de Dunkerque), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les services sociaux, les pharmacies, les services de téléalarme, les services de portage de repas, les concertations gérontologiques, le Réseau de santé AMAVI, la MAIA, France Alzheimer Nord Flandre Maritime, les associations de bénévoles, les associations de tutelle, les caisses de retraite (CRAM, CNAV, ORGANIC, CPM, MEDERIC,...), les Papillons Blancs, la Fondation de France, la Fondation Méderic Alzheimer, le Conseil Départemental du Nord, l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie (CNSA), la Fondation Bruneau, le Chorum, l'Association « Les Pénélecres », les Groupes Malakoff-Médéric, Réunica, Vauban-Humanis, Novalis, B2V, Ionis, AG2R-Isica, Mornay.



Union Nationale de l'Aide, des Soins  
et des Services aux Domiciles



Charte nationale  
**qualité**  
SERVICES À LA PERSONNE

IPNS- NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE






## Association de Soins et de Services Aux Domiciles



**Assad**  
Dunkerque

**Vous êtes atteints de la Sclérose en Plaques, de la maladie de Parkinson ou de maladies apparentées ?**

**L'A.S.S.A.D. peut vous aider en vous proposant les services suivants :**

-  **EQUIPE SPECIALISEE DE PREVENTION ET DE READAPTATION A DOMICILE (ESPRAD)**
-  **SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS A DOMICILE (SPASAD)**
-  **SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE**
-  **GARDE ITINERANTE**
-  **GARDE DE NUIT PAR LE SERVICE MANDATAIRE**



**03.28.65.86.60**

## ESPRAD,

Equipe Spécialisée de Prévention et de Réadaptation A Domicile

 03.28.65.86.60

**Séances de rééducation, de réadaptation sur prescription médicale** réalisées au domicile par une équipe pluridisciplinaire composée d'une infirmière coordinatrice, d'ergothérapeutes, d'une psychomotricienne, d'un psychologue, d'un neuropsychologue et d'une diététicienne.

- ❖ Préservation et optimisation des capacités fonctionnelles de la personne dans toutes les activités de la vie quotidienne
- ❖ Adaptation du domicile (diminution des risques de chute, etc...)
- ❖ Accompagnement psychologique de la personne et des aidants
- ❖ Conseils nutritionnels adaptés

Intervention 1 à 2 fois par semaine.

Nombre maximum de séances : 18 séances par an.

**Prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.**

**Une équipe pluridisciplinaire pour vous aider à mieux vivre avec la maladie.**

**DISPOSITIF EXPERIMENTAL**

## SPASAD,

Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile

 03.28.65.86.60

**Soins infirmiers et d'hygiène sur prescription médicale.**  
Prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.

**Aide et accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.**  
Prise en charge partielle par l'APA ou les Caisses de retraite.

## SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE

 03.28.65.86.66

**Accompagnement dans les actes de vie quotidienne et dans les déplacements extérieurs.**

**Transport accompagné (rendez-vous médical, sortie entre amis, visite culturelle...)**

Délai de réservation 24 heures minimum.

Véhicule adapté au transport de personnes en situation de handicap.

Conducteurs / accompagnateurs formés à l'éco-conduite.

## GARDE ITINERANTE

 03.28.65.86.66

**Interventions de courte durée de 15, 20 ou 30 minutes, plusieurs fois dans la journée, de jour comme de nuit, programmées ou non.**

**Aide et accompagnement pour les actes de la vie courante, visites de sécurité.**  
Intervention possible en cas de géolocalisation de la personne.

**Possibilité de prise en charge immédiate.**

## GARDE DE NUIT PAR LE SERVICE MANDATAIRE

 03.28.65.86.66

Le particulier employeur est lié par un contrat de travail avec le salarié.  
Le salarié peut être rémunéré par des CESU.

